

Kaira Loro 2026

Concours d'architecture CENTRE COMMUNAUTAIRE

1er PRIX

6 000 € + Stage + Construction

PRIX DE STAGE CHEZ

Kengo Kuma And Associates

Benedetta Tagliabue Embt

David Adjaye Associates

SBGA Blengini Ghirardelli

Les meilleurs architectes du monde parmi le jury

K&A
Kengo Kuma & Associates

EMBT

Adjaye Associates

EL EQUIPO
MAZZANTI

Aires
Mateus
& Asociados

AL_A

sbga | BLENGINI
GHIRARDELLI

MC A

em

SAAD EL KABBAJ

MOHAMED
AMINE SIANA

إبراهيم كاتاني - مهندسين معماريين
DRISS KETTANI ARCHITECTE

SAAD EL KABBAJ
ARCHITECTS

Kaira Loro 2026 - Concours d'architecture

Centre communautaire

dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne

Introduction	3
Encadrement du projet	4
Le projet	8
Les Prix	10
Jury	11
Inscription	15
Calendrier	15
Documents à soumettre	16
Critère d'évaluation	17
FAQ	17
Kaira Loro	18
Balouo Salo	21
Règlement	25
Les partenaires	28





Introduction

Chaque communauté se développe autour de lieux où se rencontrer, partager des expériences et créer des liens. Ce sont dans ces espaces que les histoires se transmettent, que les traditions se renouvellent et que les aspirations deviennent l'avenir.

Cependant, dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne, l'absence d'espaces communs limite le développement et réduit les opportunités de croissance collective.

Le concours Kaira Loro 2026 invite à concevoir un Centre Communautaire : une architecture symbole d'inclusion et de résilience, capable

d'accueillir des fonctions éducatives, sociales et culturelles. Un lieu vivant et sûr, cœur battant de la communauté, où se rencontrer, apprendre, échanger et construire ensemble de nouvelles perspectives. Un centre durable, ancré dans le contexte local et inspiré des traditions, mais à la fois innovant et capable de donner forme à l'espoir et au changement.

Nous recherchons une architecture qui dépasse le simple construit, capable de restituer la dignité, de renforcer l'identité et les droits, et de refléter les valeurs universelles de solidarité et d'humanité partagée.

Encadrement du projet

Contexte national

Le projet devra être pensé pour les zones rurales du sud du Sénégal. Ce pays d'Afrique subsaharienne occidentale est bordé par l'océan Atlantique, la Mauritanie, le Mali, la Gambie et la Guinée.

La population du pays est de presque 18 millions de personnes, concentrée principalement dans les grands centres urbains et dans la capitale, Dakar. Le territoire, pour la plupart plat, s'étend sur environ 200 000 km², sur la gauche hydrographique du fleuve du même nom et sur les bassins hydrographiques de quelques fleuves plus petits, tels que le Gambie et le Casamance au Sud, où se développent les lagunes.

Le territoire s'étend également dans ce qu'on appelle le « Sahel » : la zone de transition entre les régions arides du Sahara et celles humides de l'Afrique guinéenne.

La population se concentre là où les conditions environnementales sont les meilleures, le long de la bande côtière et dans l'arrière-pays immédiat. Alors qu'en région centrale, majoritairement aride et semi-aride, la population est plus éparse, avec une concentration le long des fleuves où l'accès à l'eau est plus important.

La capitale compte environ 2,6 millions d'habitants et contient une grande partie de la population urbaine du pays. Les autres centres urbains d'importance nationale ont une population moins grande (100 000 - 200 000 habitants). La population sénégalaise comprend de nombreux groupes ethniques avec une majorité de Wolofs, environ 43 %. On retrouve d'autres groupes ethniques très répandus tels que les Sérères,

les Peuls, les Malinkés, les Manjaques, les Mancagnes, les Diolas et les Balantes. Le sud du pays abrite une grande variété de cultures alors qu'au Nord, on retrouve principalement les Wolofs et les Sérères. Le Wolof est la langue la plus parlée, bien que le français soit la langue officielle. En ce qui concerne la religion, environ 95 % de la population est musulmane sunnite, 4 % chrétienne et 1 % animiste.

Le climat est tropical, avec une longue saison hivernale sèche et une saison estivale humide dont la durée augmente du Nord (environ 3 mois) au Sud (6 à 7 mois). D'un point de vue géomorphologique, le pays a un sol majoritairement latéritique-sableux alors qu'à proximité des vallées fluviales, le sol est argilo-sableux et argilo-limoneux. On cultive le riz dans ces régions.

La saison sèche (de décembre à avril) est dominée par un vent chaud et sec, appelé l'harmattan. Les précipitations annuelles peuvent varier considérablement entre le nord et le sud (600 mm à Dakar, contre 1 200 mm au sud). Les températures les plus élevées sont enregistrées à l'intérieur des terres où l'on peut atteindre les 48° C à Tambacounda. Dans les autres régions, les températures moyennes varient entre 18° C et 40° C en fonction de la saison. Au nord, le climat est désertique et chaud, au centre, on retrouve un climat semi-aride chaud et au sud, le climat est tropical.

Sur le plan économique, le Sénégal apparaît comme l'une des nations les moins fragiles d'Afrique, avec un bon niveau de développement des

secteurs de l'industrie et des services, toutefois principalement concentrés autour de la capitale. L'agriculture, quant à elle, est le principal secteur, puisqu'il emploie la majorité de la population, notamment dans les zones rurales où le taux d'urbanisation est inférieur à 10 %.

Le sud du Sénégal

Le sud, outre l'enclave de Gambie, est appelé Casamance, en raison du fleuve du même nom et se divise en trois régions administratives : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, pour un total de 1,5 million d'habitants environ.

C'est l'une des zones les moins développées du pays, avec un taux moyen d'urbanisation dans les zones rurales de 8 % et un taux de pauvreté moyenne d'environ 90 %. Cette zone essentiellement agricole et les villages ruraux comptent en moyenne 1 500 habitants. Les principaux chefs-lieux comptent 200 000 habitants à Ziguinchor, 65 000 à Kolda et 30 000 à Sédhiou.

Dans les zones rurales de Casamance, la qualité de vie fait partie des plus mauvaises du pays, à cause du manque de développement, de l'absence de ressources et d'infrastructures et des changements climatiques qui ont de lourdes conséquences sur les activités agro-pastorales, principales sources d'autosuffisance. Ici, la pauvreté atteint des sommets, avec 97 % de la population touchée. 88 % des familles n'ont pas accès à l'eau potable, 60 % de la population vit dans des logements sans électricité, 98 % des logements n'ont pas de système d'égouts et 60 % des enfants arrêtent l'école avant le lycée.



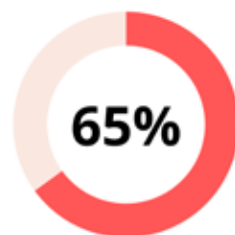
Scénario actuel et défi communautaire



85 % des villages manquent d'infrastructures adéquates pour accueillir des réunions et des sessions de formation.



7 étudiants sur 10 n'ont pas accès aux livres et étudient dans des conditions inadéquates.



65% des adultes souhaiteraient participer à des cours de rattrapage et de formation mais n'ont pas accès à des espaces dédiés.



Presque toutes les réunions communautaires se déroulent en plein air, en l'absence de conditions favorables.



9 personnes sur 10 souhaiteraient un point de référence pour les rencontres et les formations dans leur village.



Dati demografici e utilizzo previsto del progetto

Numero di abitanti medio per villaggio:
1.000 persone, 60% donne.

Fasce d'età prevalenti:
40% giovani, 40% adulti, 20% anziani.

Struttura familiare media
6–8 persone per nucleo familiare.

Livello di alfabetizzazione medio
35% alfabetizzati, 65% con scarsa o nulla scolarizzazione, soprattutto donne e anziani.

Occupazioni principali:
45% agricoltura, 15% commercio / artigianato, 10% lavori stagionali / migrazione, 30% disoccupazione o lavoro informale.

Fruizione stimata del progetto:
50-100 persone al giorno, con picchi di 150 persone.

Attività stimate del progetto:
40% formazione, 60% assemblee, 20% laboratori.



Le projet

Imaginez un lieu où les communautés se rencontrent, partagent leurs expériences et construisent ensemble l'avenir. Le cœur vibrant de la vie collective, où l'éducation et la culture s'entrelacent avec le dialogue et la créativité.

Le défi de ce concours est la conception d'un **Centre Communautaire dans une zone rurale du sud du Sénégal**. Une architecture destinée à devenir un moteur de développement. Un espace sûr, inclusif et multifonctionnel, capable de promouvoir la participation, la formation et le partage, tout en renforçant l'identité collective. **Un symbole de cohésion et de résilience**, où l'on peut apprendre, organiser des activités culturelles, prendre des décisions partagées et construire ensemble l'avenir.

Le projet doit être conçu comme une intervention humanitaire en auto-construction, sans utilisation de machines lourdes ni de personnel spécialisé, en privilégiant les matériaux naturels et les solutions durables, afin de générer des bénéfices durables et de réduire l'impact environnemental.

Le Centre Communautaire accueillera des assemblées communautaires, des rencontres avec les autorités, des cours de formation et de soutien scolaire, des ateliers artisanaux et entrepreneuriaux, ainsi que des activités culturelles, récréatives et de sensibilisation. Ainsi, l'architecture devient un catalyseur d'opportunités, de développement et de cohésion sociale.

Espaces minimum requis

L'architecture doit inclure les zones suivantes, pouvant être organisées

librement en un ou plusieurs blocs :

- 1. Espace communautaire** : espaces d'assemblée pour débats, rencontres avec les autorités et processus décisionnels collectifs, favorisant la responsabilité civique et la cohésion sociale.
- 2. Espace pédagogique** : locaux pour cours de soutien, alphabétisation et formation professionnelle pour jeunes et adultes.
- 3. Bibliothèque / Espace d'étude** : points d'accès aux livres, supports pédagogiques et matériels de formation, favorisant l'auto-apprentissage et le travail collectif.
- 4. Atelier créatif** : espaces pour activités artistiques, artisanales et culturelles, stimulant l'innovation et la créativité.
- 5. Services** : espaces de stockage et sanitaires.
- 6. Espace extérieur** : couvert ou non, pour les activités sociales et collectives.

Exigences

- **Surface interne maximale couverte** : La surface destinée aux espaces intérieurs ne doit pas dépasser 600 m² au total. Ce total inclut toutes les zones fonctionnelles obligatoires (Espace communautaire, Espace pédagogique, Bibliothèque/Espace d'étude, Atelier créatif, Services), ainsi que les surfaces de circulation interne, couloirs, locaux techniques, dépôts et sanitaires.
- **Surface externe maximale** : Les espaces extérieurs ne doivent pas dépasser 400 m² au total. Cela inclut toutes les zones extérieures conçues comme partie intégrante de l'intervention, telles que cours, jardins, espaces paysagers, lieux de rassemblement, vérandas, portiques,

pergolas ou abris. Sont considérées à la fois les surfaces pavées et celles en terre battue ou aménagées en végétation. L'« Espace extérieur » mentionné parmi les espaces minimum requis est inclus dans cette surface.

- **Surface totale du projet** : La somme des surfaces intérieures et extérieures ne doit en aucun cas dépasser 1.000 m².
- **Niveau de construction** : Seul le rez-de-chaussée est autorisé. Les étages supérieurs ne sont pas permis.
- **Coût maximum** : Le coût total du projet (hors main-d'œuvre) ne doit pas dépasser 100 000 €.
- **Installations** : La conception des installations électriques ou sanitaires n'est pas requise.
- **Terrain et limites** : Aucun cadrage territorial ni conception des limites du terrain n'est requis.

Zone de projet

Le projet ne prévoit pas de terrain défini. L'architecture peut être imaginée par le participant dans n'importe quelle zone rurale du sud du Sénégal, à l'exclusion des centres urbains et des capitales régionales. Les participants peuvent proposer ou identifier un terrain idéal situé dans un village rural, conformément aux caractéristiques définies dans le règlement du concours. Aucun cadrage territorial du projet n'est requis.

Matériaux fournis aux participants

Après l'inscription, les participants auront accès à des matériaux utiles pour le développement du projet :

- Fiches techniques, images et prix indicatifs des matériaux locaux ;
- Photographies du contexte rural ;
- Plans et lignes directrices pour la présentation des livrables.



Les prix

1er Prix

6.000 €

Stage chez Kengo Kuma & Associates
Construction

2ème Prix

2.000 €

Stage dans l'un des EMBT / DAA / SBGA

3ème Prix

1.000 €

Stage dans l'un des EMBT / DAA / SBGA

2 Mentions honorables

100 €

10 Mentions spéciales

35 Finalistes

Prix de stage

Kengo Kuma & Associates

Benedetta Tagliabue EMBT

David Adjaye Associates

SBGA | Blengini Ghirardelli



Adjaye Associates



Autres prix et reconnaissances

Publication numérique sur les chaînes officielles de la compétition

Publication papier dans le livre du concours

Visibilité internationale avec plus de 500 000 impressions

Partage avec les autorités et les partenaires

Affichages dans des expositions, des événements et des séminaires

Partage avec des magazines et portails d'architecture

Certificat officiel

Attention : les modalités de versement des dotations sont définies dans le règlement.

Jury



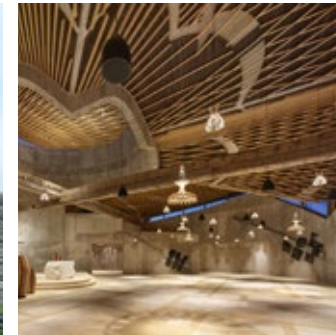
Kengo Kuma

Kengo Kuma & Associates
Tokyo - Paris - Pékin - Shanghai
Japon - France - Chine



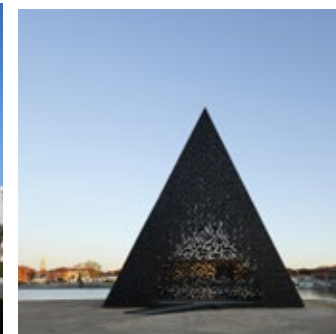
Benedetta Tagliabue

Benedetta Tagliabue EMBT
Barcelone - Shanghai
Espagne - Chine



Sir David Adjaye OM OBE

Adjaye Associates
New York - Accra - Londres
États-Unis - Ghana - Royaume-Uni



Jury



Manuel Aires Mateus

Aires Mateus e Associados
Lisbonne, Portugal



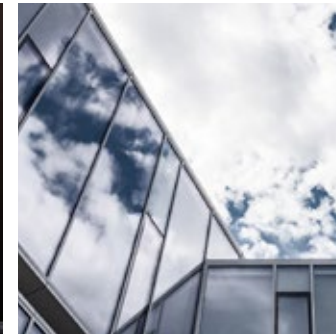
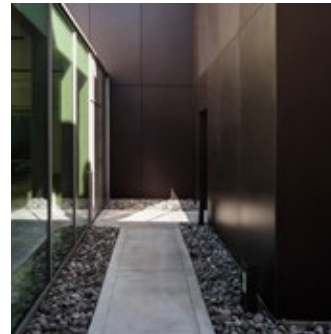
Amanda Levete

AL_A
Londres, Royaume-Uni



Agostino Ghirardelli

SBGA Blengini Ghirardelli
Milan, Italie



Jury



Mario Cucinella

Mario Cucinella Architects
Bologne - Milan, Italie



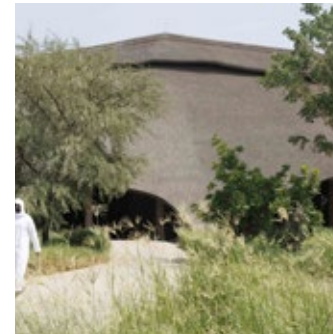
Giancarlo Mazzanti

El Equipo Mazzanti
Bogotá, Colombie



Urko Sanchez

Urko Sanchez Architect
Nairobi - Madrid
Kenya - Espagne



Jury



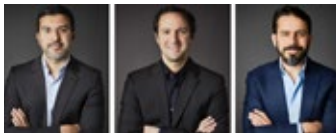
Raul Pantaleo

TAM Associati
Venise, Italie



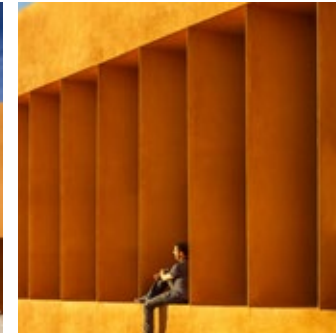
Emmanuelle Moureaux

emmanuelle moureaux INC.
Tokyo, Japon



**Saad El Kabbaj
Driss Kettani
Mohamed Amine Siana**

Rabat / Casablanca, Maroc



Inscriptions

Les participants peuvent s'inscrire individuellement ou en équipe de 5 personnes maximum. Au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans (au moment de l'inscription). Les frais d'inscription dépendent du moment où l'inscription est effectuée, comme indiqué ci-dessous :

Inscription anticipée : 60 €/équipe*

Inscription normale : 90 €/équipe*

Inscription tardive : 120 €/équipe*

* Des frais de transaction de 4 % seront ajoutés aux frais d'inscription.

Chaque inscription permet l'envoi d'un seul projet.

Le processus d'inscription est présenté ci-dessous :

1. rendez-vous sur l'espace « inscription » sur le site du concours ;
2. remplissez les champs obligatoires, inscrivez l'équipe et réglez les frais de participation par carte de crédit ou de débit, ou PayPal ;
3. à la fin du processus d'inscription, le chef d'équipe recevra un courriel d'inscription réussie contenant le code d'identification de l'équipe qui est à utiliser pour participer au concours, les téléchargements, et le lien pour télécharger le projet avant la date limite.

Instructions : si vous ne recevez pas de courriel de confirmation dans un délai de 2 jours suivant l'inscription, vérifiez vos courriers indésirables et vérifiez que l'adresse électronique info@kairalooro.com ne figure pas dans vos adresses bloquées ou vos courriers indésirables. Nous vous conseillons de vous inscrire et d'envoyer vos projets suffisamment tôt. En vous inscrivant, vous confirmez avoir accepté le règlement.

Calendrier

Inscriptions

- Anticipée (Early): 8/01/2026 – 28/02/2026 (23:59 UTC+0)
- Standard (Normal): 1/03/2026 – 12/04/2026 (23:59 UTC+0)
- Tardive (Late): 13/04/2026 – 26/05/2026 (23:59 UTC+0)

Date limite de soumission | 7/06/2026 (23:59 UTC+0)

Évaluation du jury | 24–28/06/2026

Publication des résultats | 7/07/2026

Remarques :

Le fait que l'inscription puisse être « anticipée », « Standard » ou « tardive » n'a aucun impact sur la date de livraison du projet, qui est non modifiable.

Documents à soumettre

Tous les participants doivent soumettre leur proposition via les documents suivants. Il est obligatoire de renommer les fichiers en utilisant l'ID TEAM reçu par e-mail après l'inscription.

1) Planche A1 (1 fichier, formats JPG et PDF)

Contenu : présenter l'idée du projet à travers des dessins architecturaux, rendus (renders), schémas constructifs, croquis et textes, au choix du participant. La quantité et l'échelle doivent être suffisantes pour décrire clairement le projet. Spécifications du fichier : format A1 (841x594mm), PDF et JPG, 150dpi, taille maximale 30 Mo, langue anglaise, orientation horizontale, une seule page. Nom du fichier : A1_IDTEAM

2) Image de couverture du projet (1 fichier, format JPG)

Contenu : une image (rendu, croquis ou photo de maquette) sans aucun texte, destinée à servir de couverture du projet. Spécifications du fichier : format JPG, dimensions 1920 x 1080 pixels, 150 dpi, orientation horizontale, taille maximale 10 Mo, sans texte. Nom du fichier : Cover_IDTEAM

3) Description du projet

Contenu : description en anglais, à remplir directement dans le formulaire en ligne d'envoi. Elle doit présenter l'idée du projet, l'utilisation des matériaux, le processus de montage et toute autre information utile pour communiquer le projet. Spécifications : maximum 1 000 mots, uniquement en anglais. Il n'est

pas autorisé de mentionner des personnes ou des membres de l'équipe.

4) Estimation des coûts des matériaux de construction (1 fichier, format PDF)

Contenu : tableau présentant l'estimation du coût total du projet, hors main-d'œuvre. Le coût total ne doit pas dépasser 100 000 €. Spécifications du fichier : uniquement en anglais, format PDF, aucune image autorisée.

Nom du fichier : Cost_IDTEAM

5) Dimensions du projet (1 fichier, format PDF)

Contenu : tableau indiquant les mètres carrés de chaque zone et surface conçue, afin de vérifier le respect des limites maximales autorisées. La surface intérieure totale ne doit pas dépasser 600 m². La surface extérieure totale ne doit pas dépasser 400 m². Spécifications du fichier : uniquement en anglais, format PDF, aucune image autorisée.

Nom du fichier : Dimension_IDTEAM

Après l'inscription, le chef d'équipe recevra un e-mail de confirmation contenant les instructions et les documents supplémentaires à télécharger, incluant les modèles à utiliser pour les différents documents du projet ainsi que le lien vers le Project Submission Form avec la procédure guidée pour l'envoi des fichiers. Tous les textes présents dans les documents doivent être rédigés exclusivement en anglais. Il n'est pas autorisé d'insérer l'ID TEAM à

l'intérieur des fichiers ; toute violation entraînera l'exclusion du projet. L'ID TEAM reçu lors de l'inscription doit être utilisé uniquement pour nommer les fichiers comme indiqué dans les instructions ci-dessus. Tous les documents doivent être envoyés exclusivement via le lien du Project Submission Form. L'envoi par e-mail n'est pas autorisé. L'envoi dans des formats ou modalités différents de ceux indiqués entraînera l'exclusion automatique du projet, conformément au règlement. Il est recommandé d'envoyer les documents avant les dates limites. Tout document reçu après la date limite sera automatiquement exclu.

Critère d'évaluation

Les projets seront évalués par le jury qui tiendra compte des paramètres suivants :

1) Qualité architecturale

Originalité et innovation du processus de conception pouvant en plus mener à une conception architecturale répondant aux besoins fonctionnels, sociaux et formels stipulés dans le projet.

2) Construction et matériaux

Le choix d'une technologie de construction et de matériaux de construction durables et respectueux de l'environnement pour un modèle architectural pouvant également être auto-construit, et ce, avec des res-

sources locales.

3) Flexibilité et intégration dans l'environnement

La capacité de la conception architecturale à s'adapter aux différentes activités présentées dans le projet et à s'intégrer dans son contexte social et environnemental.

Les mentions ne sont pas cumulables. Des mentions seront attribuées aux projets n'occupant aucune des trois premières places et ayant reçu le plus grand nombre de mentions de la part du jury. Les mentions honorables sont sélectionnées par l'association et/ou le président du jury. Les projets en compétition pourront, avant d'être présentés devant le jury, être présélectionnés par l'association ou par une commission appropriée sur la base des critères d'évaluation, du respect des exigences du concours, de la faisabilité technique et économique, de l'originalité de la proposition, de la clarté de la présentation, de la compatibilité avec le thème du concours et de la qualité architecturale de la proposition de conception.

FAQs

Le site Internet du concours offre des réponses aux questions fréquentes. Les participants pourront demander de plus amples informations pendant toute la durée du concours et avant la date limite à l'adresse électronique suivante : info@kairalooro.com. Les réponses seront publiées exclusivement en anglais dans la section « FAQ ». Les questions similaires à celles déjà présentées sur le site n'obtiendront pas de réponse.

Kaira Looro

Kaira Looro est le concours d'architecture à but non lucratif le plus important et le plus influent, organisé par l'organisation humanitaire Balouo Salo, destiné principalement aux étudiants et jeunes architectes, ingénieurs ou designers et axé sur l'architecture humanitaire.

Le concours compte un jury composé des architectes les plus célèbres au monde parmi lesquels : Kengo Kuma (Président du Jury depuis 2016), Benedetta Tagliabue (EMBT), Agostino Ghirardelli (SBGA), Sir David Adjaye OM OBE (David Adjaye Associates), Mario Cucinella (MCA), Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramón Vilalta (RCR Arquitectes), Amanda Levete (AL_A), Manuel Aires Mateus, Raul Pantaleo (TAM Associati), Giancarlo Mazzanti (El Equipo Mazzanti), Amanda Levete (AL_A), Urko Sanchez (Urko Sanchez Architects), Emmanuelle Moureaux, Tosin Oshinowo (Oshinowo Studio), Sharon Davis, Mpheti Morojele, Saad El Kabaj, Driss Kettani, Mohamed Amine Siana et bien d'autres.

Le nom du concours est tiré du mandingue. Les Mandingues sont une ethnie présente dans tout le Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Mali. Son nom signifie « construire la paix » ou « architecture pour la paix » ; autrement dit, c'est une approche visant à construire un environnement favorable où règne la paix.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser la communauté internationale aux sujets humanitaires, tout en collectant des fonds pour construire des projets caritatifs auxquels sont reversés les bénéfices.

L'objectif du concours est également d'offrir une visibilité internationale et des opportunités de développement professionnel à de jeunes architectes talentueux.

Le concours favorise une approche durable et encourage la recherche d'une architecture capable d'apporter une réponse concrète au changement climatique et aux crises humanitaires.

Le projet gagnant sera évalué et, s'il y a lieu, construit en tant que projet caritatif par l'association Balouo Salo, qui vérifiera sa faisabilité technologique, humanitaire et économique dans le contexte du bénéficiaire. L'organisation pourra alors se réserver le droit de modifier la conception pour la rendre plus viable en impliquant les gagnants, et en reconnaissant, dans tous les cas, que les membres de l'équipe sont les créateurs du concept architectural. Lorsque la conception ne répondra pas aux critères de l'association, cette dernière pourra utiliser un autre projet récompensé.

La construction sera cofinancée par les bénéfices du concours qui proviennent des frais d'inscription et qui sont donc un don de charité.

Tous les projets récompensés sont considérés comme des dons à l'organisation Balouo Salo, qui peut également les construire, les partager et les donner à d'autres associations, institutions partenaires et ministères engagés en faveur du développement des communautés rurales en Afrique.

Il s'agit d'un concours à but non lucratif et la totalité des bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives.

Images:

Winning project of 2025's edition - Nursery School by Florentin Mougin, Timothé Fiedler, Anne Sok.

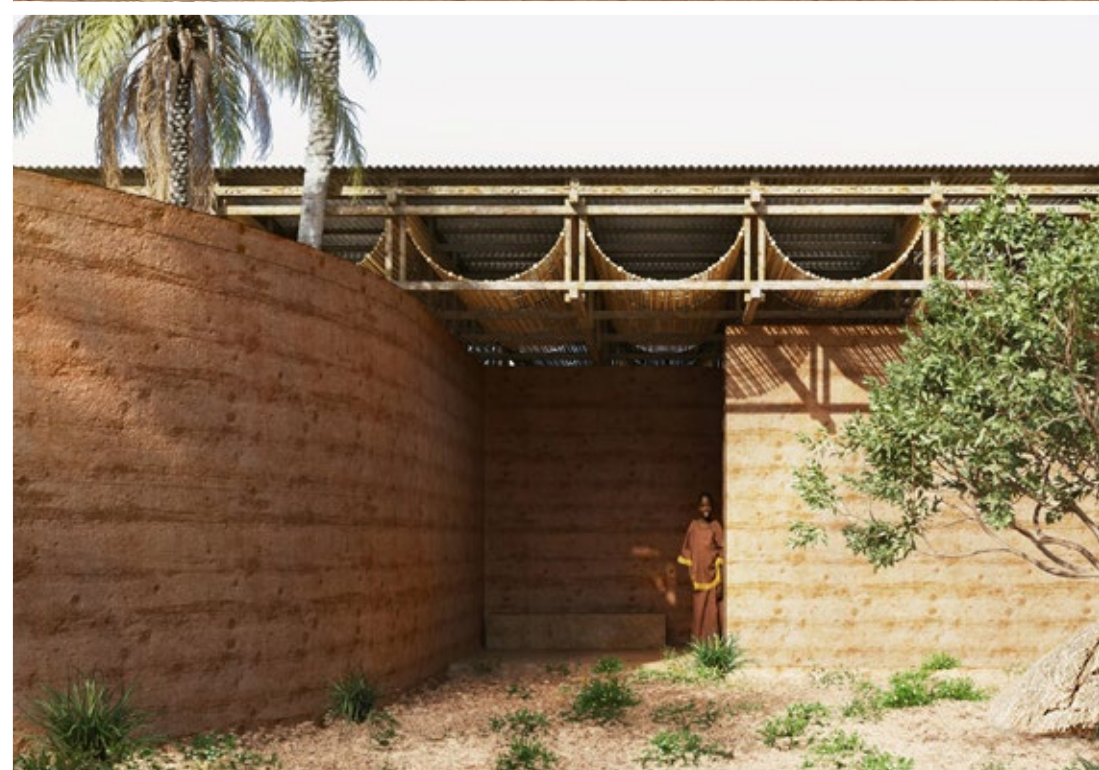
Winning project of 2024's edition - Maternity Centre by Bao Gia Luong.

Winning project of 2023's edition - Primary School by Artha Krisiantara.

Winning project of 2022's edition - Women House by Juan Pablo Lopez Isabella.

Winning project of 2021's edition - Children House by Ziyu Guo.





Balouo Salo

Balouo Salo est une organisation caritative indépendante dont l'objectif est de résoudre les urgences sociales, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés défavorisées dans les pays en développement et de sensibiliser la communauté internationale aux questions d'urgence, de changement climatique et des droits de l'Homme. Les mots « Balouo Salo » proviennent de la langue mandingue, l'ethnie majoritaire dans la zone d'intervention de l'organisation, et ont été choisis par le chef de village d'une localité du sud du Sénégal. Ils signifient « un pont pour la vie ».

Parmi les principales actions humanitaires de l'organisation, on retrouve:

- favoriser l'accès à l'eau potable en construisant des infrastructures telles que des barrages, des puits et des forages équipés de stations d'épuration qui fournissent gratuitement de l'eau purifiée afin de limiter les risques sanitaires ;
- améliorer la santé publique en construisant des installations, des infrastructures et en faisant don de matériel médical, ainsi qu'en formant le personnel de santé et la communauté ;



- protéger le droit à l'éducation par des projets qui améliorent le système scolaire en construisant ou en rénovant des écoles, en formant les étudiants et le personnel enseignant, et en faisant don de matériels et fournitures scolaires ;
- mener des actions de communication et de formation sur les droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations et les inégalités, en cherchant à créer une société fondée sur la justice et l'égalité des droits ;
- impliquer les communautés locales et internationales dans les activités et les projets au moyen de conférences et de séminaires, mais aussi pendant les opérations de construction, afin de créer une prise de conscience et une responsabilité sociale.

Tous les projets de Balouo Salo sont développés et mis en œuvre avec l'implication directe de la communauté bénéficiaire, afin d'atteindre l'objectif ultime d'autosuffisance, et sont entièrement financés par des dons privés et des événements de collecte de fonds, notamment « Kaira Loro ».



Images:

Les projets humanitaires de Balouo Salo - www.balouosalo.com





Reglement

1. Conditions de participation

1.1. Ce concours intitulé « Kaira Loro » est une collecte de fonds organisée par l'association « Balouo Salo » pour soutenir ses projets humanitaires.

1.2. Le concours est ouvert à toute personne souhaitant s'inscrire.

1.3. Ce concours est un « concours d'idées » et n'est pas considéré comme un prix conformément à l'article 6 du décret présidentiel 430/2001.

1.4. Chaque participant doit être majeur, c'est-à-dire 18 ans ou plus. De plus, l'équipe doit avoir au moins un participant âgé de moins de 35 ans. Les documents seront envoyés avec le projet et évalués pour vérifier leur conformité à la réglementation..

1.5. Les données personnelles de tous les participants seront traitées exclusivement aux fins des activités liées à cet appel à concours conformément au décret législatif n° 196/03. Tout refus de traitement de ces données personnelles entraîne l'impossibilité de participer à cet appel à concours.

1.6. L'association « Balouo Salo », conformément à la législation en vigueur sur la vie privée, est autorisée à vérifier les données fournies par les participants en demandant la copie d'une pièce d'identité.

1.7. Les participants sont seuls responsables de la véracité et de l'exactitude des données fournies. L'association « Balouo Salo » décline toute responsabilité à cet égard.

¹. En vertu de l'article 6 lettre a) du décret présidentiel italien n° 430/2001, le « Concours Kaira Loro » n'est pas considéré comme un prix étant donné que l'objectif est de présenter des projets et des études de nature commerciale ou industrielle pour lesquels la remise d'un prix à l'auteur de l'œuvre choisie sert à reconnaître les activités et les travaux réalisés ainsi que son engagement, mais sert également d'encouragement dans l'intérêt général.

1.8. L'annonce et le règlement sont pleinement acceptés par tous les participants au concours au moment de leur inscription.

1.9. Le lieu de juridiction compétent en cas de litige est Catane, en Italie.

2. Modalités de participation

2.1. Pour participer au concours « Kaira Loro », il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en équipe.

2.2. En cas de participation en équipe, un maximum de 5 participants est autorisé et au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans au moment de l'inscription. Le chef choisi par l'équipe est la seule personne autorisée à interagir avec les organisateurs du concours « Kaira Loro », sauf si, en cas de besoin, cette tâche doit être attribuée à un autre participant.

2.3. Une fois l'équipe inscrite, sa composition ne peut pas être modifiée, sauf en cas de problèmes de santé avérés.

2.4. Les participants au concours peuvent utiliser le matériel mis à disposition par l'association « Balouo Salo » exclusivement pour développer leur projet, sauf sur demande et autorisation préalable de l'association « Balouo Salo ».

2.5. Les participants ont l'interdiction de diffuser du matériel en rapport avec leur projet avant publication de la liste des gagnants.

2.6. En acceptant ce règlement, les participants s'engagent à faire preuve de loyauté et d'équité envers les autres participants ainsi qu'envers l'association « Balouo Salo ».

2.7. En participant au concours, les candidats s'interdisent tous propos ou comportements racistes et/ou discriminatoires envers les autres participants et/ou l'association. Les participants sont dans l'obligation d'éviter tout comportement pouvant nuire à l'image des participants et/ou de l'association « Balouo Salo ». Toute violation de ces principes sera traitée par les autorités compétentes.

3. Clauses d'exclusion

Les projets suivants sont exclus du concours « Kaira Loro » :

- 3.1. Les projets présentés dans d'autres langues que l'anglais.
- 3.2. Les projets contenant des marques d'identification des participants.
- 3.3. Les projets incomplets ou non conformes. Un seul dossier nommé de manière non conforme aux indications de l'annonce du concours est une cause d'exclusion du projet présenté.
- 3.4. Les projets téléchargés après les délais indiqués dans l'annonce du concours.
- 3.5. Les projets présentés par une équipe dont aucun des membres n'avait entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription.
- 3.6. Les projets diffusés avant la publication de la liste des gagnants.
- 3.7. Les projets considérés comme ne reposant pas sur la seule ingéniosité des participants.
- 3.8. Les projets qui violent l'une des règles et des conditions listées dans l'annonce du concours.

4. Frais d'inscription

- 4.1. Des frais d'inscription sont demandés pour chaque projet.
- 4.2. Il est possible de proposer plus d'un projet : un chef d'équipe différent doit être désigné pour chaque projet présenté.
- 4.3. Compte tenu du caractère humanitaire de cette initiative et du fait que les frais d'inscription sont entièrement reversés à l'association « Balouo Salo », les frais d'inscription sont non remboursables, quel que soit le résultat du concours.
- 4.4. Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursables.

5. Participants au concours et présélection

- 5.1. Les organisateurs peuvent modifier les délais du concours pour veil-

ler à ce que ce dernier se déroule dans de bonnes, ou de meilleures, conditions.

5.2. L'association « Balouo Salo » ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du serveur. Les participants sont donc invités à s'inscrire et à télécharger les projets bien avant la fin des délais fixés dans l'annonce du concours.

5.3. Si nécessaire, l'association « Balouo Salo » peut procéder à une présélection des projets en se basant sur deux éléments : premièrement, les critères d'évaluation indiqués dans la section « Critères d'évaluation » de l'annonce du concours ; deuxièmement, le respect de la finalité humanitaire du concours « Kaira Loro » et de l'association « Balouo Salo ». Cette présélection sera effectuée par les membres de l'association « Balouo Salo » elle-même ou par un comité délégué.

6. Le jury

6.1. La décision du jury et de l'association « Balouo Salo » est définitive, il n'y a pas de droit de réclamation.

6.2. Les membres du jury jouent leur rôle en faveur de l'association « Balouo Salo » à titre bénévole au vu de sa vocation humanitaire. L'association « Balouo Salo » entend opérer dans le but de protéger l'image morale et professionnelle de ses membres et des membres du jury du concours « Kaira Loro ».

7. Récompenses

7.1. Un seul prix est décerné aux gagnants, qu'ils participent de manière individuelle ou en équipe. Les commissions bancaires et les taxes sont incluses dans le prix. En cas de participation en équipe, le prix est remis au chef d'équipe ou au délégué choisi par l'équipe.

7.2. Les gagnants sont tenus de fournir les documents supplémentaires requis pour les besoins des activités de l'association « Balouo Salo ».

7.3. Les projets choisis seront annoncés sur les canaux de communication et dans le livre officiel du concours, et seront publiés dans les différents médias. Les images, les dessins et les textes des projets gagnants seront à la libre disposition de l'association. Les projets gagnants sont donnés à l'association « Balouo Salo » qui, par conséquent, acquiert le droit de les utiliser et de les reproduire sur n'importe quel canal sans limites de moyens, de temps et d'espace.

7.4. Si l'association « Balouo Salo » décide de procéder à la réalisation effective du projet gagnant, l'association sera autorisée à effectuer des changements et des ajustements afin d'améliorer la faisabilité technique et la durabilité économique du projet. L'éventuelle réalisation de ce projet par l'association « Balouo Salo » n'entraînera aucune obligation envers l'équipe gagnante ou des tiers.

7.5. La réalisation du projet gagnant ou d'autres projets récompensés sera communiquée au chef d'équipe de l'équipe gagnante.

7.6. Le droit de paternité du concept architectural est toujours respecté en tant que droit indisponible.

8. La « bourse de stage »

8.1. La durée, les méthodes et la période du « stage » au cabinet d'architecture dépend de la disponibilité de ce dernier. L'entreprise d'accueil peut demander le CV et le portfolio de l'équipe ga-

gnante ainsi qu'un entretien pour vérifier ses compétences académiques et/ou professionnelles. Un entretien sera requis avant de commencer le stage. En cas d'échec à cette étape de sélection, l'association « Balouo Salo » ne sera pas tenue pour responsable.

8.2. Les frais de déplacement sont à la charge des gagnants. La récompense ne peut être remise à une personne ne faisant pas partie de l'équipe du projet et cela est reconnu par chaque membre de l'équipe.

8.3. Le stage doit être réalisé dans un délai d'un an à compter de la publication des résultats du concours.

9. Propriété intellectuelle

9.1. Les projets soumis doivent être originaux et reposer exclusivement sur l'ingéniosité des participants. Une fois présentés, ils sont considérés comme tels par l'association « Balouo Salo » qui est exonérée de toute responsabilité vis-à-vis de tiers.

9.2. La propriété intellectuelle (se référant exclusivement au concept architectural) de chaque projet récompensé est partagée de manière égale entre tous les membres de l'équipe.

9.3. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'évaluer et d'exclure tous les projets non conformes en cas d'allégations ou d'accusations de plagiat contre les projets récompensés.

10. Clauses de non-responsabilité

Les organisateurs du concours « Kaira Looor », les membres de l'association « Balouo Salo » et les membres du jury sont exonérés de toute responsabilité dans les cas suivants :

10.1. Utilisation d'informations fausses ou incorrectes par les participants.

10.2. Comportements violents, racistes ou désobligeants de la part des participants envers d'autres participants ou des tiers.

10.3. Violation des clauses Plagiat et/ou Droits d'auteur par les participants.

10.4. Toute action enfreignant le code d'éthique de cette initiative et/ou nuisant à l'image humanitaire de l'association « Balouo Salo », et tout comportement causant des dommages matériels et immatériels aux bénéficiaires des projets humanitaires soutenus par le concours.

10.5. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'intenter une action en dommages et intérêts devant les autorités compétentes en cas de violation de l'article 10 du présent règlement.

All texts and images in this document are protected by "Copyrights by Balouo Salo" and any reproduction, permanent or temporary, is therefore prohibited.

Cabinets d'architectes dans la jury



Adjaye Associates

Aires
Mateus
e Associados

AL__A



EL EQUIPO
MAZZANTI

Urko — Ar —
Sánchez chitects



mca



SAAD EL KABBAJ
ARCHITECTE

إدريس كَتَّاني مهندس معماري
DRISS KETTANI ARCHITECTE

MOHAMED
AMINE SIANA
ARCHITECTE

HUMANITARIAN ORGANIZATION
BALOUO SALO

Partenaires médias

archilovers®

CASABELLA

THE PLAN

designboom®

Tectónica

World
Architecture
Community

ARCHITECTURE
HUNTER

A+E®

archiportale®

world-
architects
.com Profiles
of Selected
Architects

APSAIDAL

AMAZING
ARCHITECTURE

stir
www.stirworld.com

Archetype

toffu

Partenaires médias





KAIRA LOORO
ARCHITECTURE COMPETITION
www.kairalooro.com

A non-profit event organized by

